



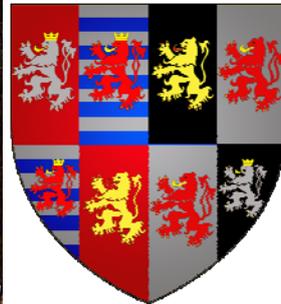
Wenceslas de Luxembourg

Ascendant ☉
Allié ☉

Prince d'empire et duc de Luxembourg en 1354



Wenceslas Ier, comte puis duc de Luxembourg
Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon



Fils du roi de Bohême Jean de Luxembourg et de Béatrice de Bourbon, ce cadet de famille est né en 1337 à Prague. Son frère aîné, le futur empereur Charles IV, succède à son père au trône de Bohême, son autre frère, Jean Henri, hérite du margraviat de Moravie, et Wenceslas, lui, reçoit de son père le comté de Luxembourg. Pour des raisons politiques, son père veut le marier à la fille du roi Louis VI de Bavière, mais ce projet échoue. La mère de Wenceslas, Béatrice, a la main plus heureuse. Elle choisit pour son fils une fiancée dans le duché de Brabant. Le jeune prince n'a que dix ans au moment de ses fiançailles avec Jeanne de Brabant de quinze ans son aînée. Les mariés ont pourtant beaucoup de choses en commun et leur mariage sera heureux bien que sans enfant, car Wenceslas ne sera père que de deux enfants illégitimes, dont notre ancêtre Gilles.

Le couple vit la plupart du temps à Bruxelles et son existence est une suite de fêtes, de banquets, de chasses et de tournois. Wenceslas et Jeanne reçoivent de nombreuses visites, jouent aux cartes et aux dè, assistent à des spectacles de jongleurs mais savent aussi apprécier l'art des trouvères et soutiennent des artistes et des historiens de leur temps. Parmi les personnalités qui rehaussent l'éclat de leur cour figurent, entre autres, le poète courtois Eustache Deschamps, le musicien Guillaume de Machaut et probablement aussi le poète anglais Geoffrey Chaucer. Cette attitude avenante du duc de Luxembourg vis-à-vis des artistes est sans doute due au fait que Wenceslas est l'un des leurs. A partir de 1366, il est mécène du chroniqueur le plus de célèbre du Moyen-âge français, Jean Froissart. C'est grâce à ce dernier que la poésie de Wenceslas sera conservée pour les générations futures. Le chroniqueur insère dans son roman de chevalerie « Méliador » tout un recueil de poèmes de son noble mécène.

Que faut-il ajouter au portrait de Venceslas de Luxembourg qu'on confond parfois avec son neveu, le roi de Bohême Venceslas IV, fils de l'empereur Charles IV ? Il n'est pas qu'un poète, un mécène, un jouisseur, un chevalier qui excelle dans les arts martiaux et les tournois. C'est aussi un prince qui joue un rôle politique assez important. Il défend les intérêts de son frère impérial dans les pays ouest-européens, se montre subtil diplomate dans les affaires internationales et combat les hordes de brigands qui dépouillent les marchands sur les routes de son duché. Il obtient aussi de nombreuses faveurs et distinctions de la part de l'empereur Charles IV.

En 1383 Venceslas, malade, s'installe à Luxembourg où il meurt en décembre de la même année. Son épouse Jeanne reste à Bruxelles. Sachant que ses jours sont comptés, Venceslas demande qu'après sa mort son cœur soit envoyé à Jeanne en tant que preuve de la fidélité de son amour. C'est le dernier geste chevaleresque de ce prince poète.

Wenceslas de Luxembourg épousait, en 1347, Jeanne, héritière du duché de Brabant et de Limbourg dont elle fut duchesse de 1355 à 1456. Ils signèrent en 1356 la Joyeuse-Entrée¹ afin de maintenir l'unité du duché de Brabant, ce qui allait lui enlever l'exercice de la politique extérieure.



Bustes de Wenceslas et Jeanne, décorant la façade de la maison des ducs de Brabant à Bruxelles

Père de Gilles, bâtard de Luxembourg, père de Jeanne, père de Philippe de Lenoncourt, père de Jeanne, mère d'Engilbert de Baissey, père de Jean, père de Bénigne, père de Marie, mère d'Odette Ocquidem, mère de Pierre Berbis, père de Bénigne, père de Bénigne, père de Marie, mère de Marie Jeanne Chifflet, mère de Victoire de Boquet, mère d'Adèle Le Bas de Girangy, mère de Marie Eugénie Garnier de Falletans, mère de Maurice O'Mahony, père d'Yvonne, mère de Monique Bougrain, mère de Dominique Barbier

¹ La **Joyeuse Entrée** (en flamand *Blijde Inkomst*) est un acte daté du 3 janvier 1356 qui garantit l'indivisibilité du duché de Brabant et sert de base au droit public brabançon jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.